

GROUPE DE TRAVAIL PERMUTATIONS

Jeudi 21 Janvier 2016

☐ L'administration a reçu 73 demandes pour quitter le département mais quatre ont été annulées car aucune confirmation n'a été transmise.

Il y a ainsi **69 demandes enregistrées** de collègues souhaitant quitter la Loire.

☐ Sur ces 69 demandes, 20 ont comme raison un rapprochement de conjoint et 49 pour convenances personnelles.

☐ Les départements demandés (en 1^{er} voeu) se répartissent ainsi :

Haute-Loire : 18

Drôme : 5

Ardèche : 4

Gard : 3

Gironde : 3

Isère:3

Puy-de-Dôme : 3

Haute-Savoie : 2

Aude : 2

Herault:2

Moselle : 2

Rhône : 2

Somme : 2

Ain : 1

Alpes-de-Hte-Provence : 1

Bouches-du-Rhône: 1

Charente-Maritime : 1

Corse-du-Sud : 1

Cotes d'Armor : 1

Finistère : 1

Haut-Rhin : 1

Ille-et-Vilaine : 1

La Réunion : 1

Landes : 1

Loire-Atlantique : 1

Lot : 1

Mayotte : 1

Morbihan : 1

Var : 1

Vaucluse : 1

Yonne : 1

▫ Concernant les décharges de direction d'écoles à 8 & 9 classes, le SE-Unsa rappelle à l'IENA qu'il continue de soutenir **une décharge hebdomadaire** (voir proposition: <http://sections.se-unsa.org/42/spip.php?article808>) le plus souvent possible, avec une annualisation des heures. L'IA oppose un problème d'ordre budgétaire.

▫ La **circulaire sur les temps partiels et les postes à profil pour le mouvement 2016** est paru ce jeudi 21 janvier 2016 et est accessible sur le site de l'IA : <http://www.ia42.ac-lyon.fr/circulaires-departementales,484683,fr.html>

Valérie CROS & Bertrand BOIRON
Pour le SE-Unsa